



VENISE-EN-QUÉBEC

EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KITE



SURVEILLANCE DE LA CRUE DES EAUX



VEUILLEZ CONSULTER LA TROUSSE DU PRATIQUANT



Cette carte a pour but de fournir des informations sur les sites de pratique du kitesurf du Québec. Veuillez noter que la Fédération Québécoise de Kite (ci-après "Fédération") n'a aucun contrôle sur ces sites de pratique. La pratique du kite sur ces sites comporte des risques et des dangers inhérents à cette activité. Ces risques inhérents comprennent diverses blessures pouvant être graves, voire entraîner la mort, qui peuvent, notamment, mais sans s'y limiter, être dues à des chutes, des éléments naturels, des obstacles physiques, aux équipements, à des contacts accidentels avec des individus ou des objets, et à d'autres mouvements. Assurez-vous d'avoir les compétences, l'équipement et les autorisations nécessaires avant de pratiquer l'activité sur le site. La Fédération ne peut être tenue responsable de quelques dommages ou préjudices que ce soit découlant de l'utilisation des données publiées et diffusées ici pour la pratique de l'activité dans les sites décrits, sauf en cas de faute intentionnelle.

LA PRATIQUE DU KITE DOIT S'EFFECTUER AU SUD DE LA LIGNE DE BOUÉES (DU QUAI MUNICIPAL AUX VILLAS CHAMPÊTRES) EN TOUT TEMPS.

AUCUNE PRATIQUE TOLÉRÉE AUTOUR DU QUAI.

LES KITES NE SONT PAS PERMIS DANS LA BAIE DE VENISE LORSQUE LE NIVEAU DU LAC ATTEINT PLUS DE 97.3 PIEDS / 30 MÈTRES

KITE, WING ET PLANCHE À VOILE : NAVIGUER AU SUD DES 5 BOUÉES BLANCHES DE TRANSPORT CANADA.

CES BOUÉES DÉLIMITENT LA ZONE INTERDITE AUX EMBARICATIONS.

BALLONS JAUNES POUR INDiquer LA ZONE DE DÉCOLLAGE.

DÉCOLLAGE ET ATERRISSAGE : ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA BERGE ! ÉLOIGNEZ-VOUS À AU MOINS 75 M (3 LONGUEURS DE LIGNES) DU BORD DE L'EAU POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET POUR VOTRE SÉCURITÉ (LIGNE D'HYDRO-QUÉBEC ET ARBRES).

FKQ Fédération Québécoise de Kite

Québec